



L'ALLEMAGNE DECLARE SE RENDRE AUX CONDITIONS POSEES PAR WILSON

Mais la presse des pays alliés déclare que si la réponse de Berlin est une soumission elle indique en même temps que les Allemands veulent obtenir à tout prix un répit pour éviter le désastre et reprendre confiance.

FOCH LEUR REPONDRA

WASHINGTON, 14. — La réponse de l'Allemagne aux questions du président Wilson, interceptée d'abord, comme elle était envoyée par le poste de télégraphie sans fil de Nouen, puis parvenue samedi soir, dans une dépêche officielle de France, déclare que l'Allemagne est prête à accepter les conditions de paix du président Wilson, à évacuer le territoire envahi comme préliminaire d'un armistice, et que cette demande de la paix représente l'opinion du peuple allemand tout aussi bien que du gouvernement. Quoique le texte de la note allemande semble être une acceptation complète des termes de Wilson, le peuple des Etats-Unis et des pays alliés doit être averti qu'il ne doit pas accepter cette note comme constituant une acceptation complète des demandes du président de nature à amener une cessation immédiate des hostilités.

Sans vouloir prévoir ce qu'il adviendra, à la simple lecture de la note, nos hommes d'état semblent ne pas considérer la note allemande comme un document signifiant la fin de la guerre. Avant que l'opinion du gouvernement américain soit exprimée, la note doit être au préalable sérieusement examinée et considérée.

Au cas où le président Wilson déciderait finalement que les propositions allemandes sont satisfaisantes pour qu'il puisse les transmettre aux Puissances Alliées, comme le demande le chancelier allemand, l'on peut prévoir que l'Angleterre, la France et les autres nations de l'Entente étudieront le fait de savoir si l'armistice doit être accordé ou si les termes de paix du président Wilson doivent être auparavant étudiés dans les détails.

ENTHOUSIASME CHEZ LES LONDONIENS
(Presse Canadienne)

LONDRES, 14. — Un grand enthousiasme régnait samedi soir dans les théâtres, cafés-concerts et rues animées quand on apprit que l'Allemagne avait accepté les conditions du président Wilson. Dans beaucoup de ces places, le public se leva spontanément et entonna le chant national.

MINISTRE ANGLAIS EN CONFERENCE
(Presse Canadienne)

LONDRES, 14. — Le texte de la réponse de l'Allemagne à la note du président Wilson est arrivé au ministère des Affaires Etrangères ce matin. Le ministre M. Balfour et le chancelier de l'Echiquier, M. Bonar Law, sont partis immédiatement avec le document pour aller conférer à ce sujet avec le premier ministre Lloyd George, qui passait la fin de la semaine à la campagne.

L'OPINION AMERICAINE

Par justice nous voulons dire la mort au Kaiser. "New York Tribune."
Une reddition et non pas un armistice doit précéder tout pourparler de paix. Pas de paix avec les Hohenzollern! "New York Times."
On ne devrait accorder un armistice que sur des termes semblables à ceux qu'on a accordés à la Bulgarie. "New York Herald."
C'est une offre de reddition, sans aucune garantie de condescendance quant aux prévisions ou aux promesses. "New York World."
Que l'Allemagne rappelle sa flotte sous-marine et la rende. Qu'elle rende de même sa flotte des hautes mers. — "Boston Post."
Les Allemands essaient de s'échapper, sans en subir la punition. — "Pittsburgh - Gazette - Times."
La réponse doit venir de la part des commandants militaires, l'épée à la main. "Providence Journal."

L'INTERMEDIAIRE



LE PRESIDENT WILSON, qui a reçu pour les Alliés la réponse du gouvernement allemand.

BEAU SUCCES DES AVIATEURS

LONDRES, 14. — Les aviateurs et les canonnières anglaises sur le front ouest ont détruit 383 avions allemands en septembre. Durant les sept derniers jours, les aviateurs anglais seuls ont détruit 89 machines allemandes et avarié 27. Ces chiffres ne tiennent pas compte des succès français, américains et belges.

Lors de l'attaque anglaise entre Cambrai et St-Omer, les aviateurs anglais ont lancé pas moins de 165 tonnes de bombes.

CE QUE FERA LE PRESIDENT
(Presse Canadienne)

WASHINGTON, 14. — Quelques promesses que l'Allemagne puisse faire aux Etats-Unis et à leurs alliés, elles ne sauraient servir de base à un armistice ou à des négociations de paix aussi longtemps que les Hohenzollerns, avec le système de gouvernement qu'ils représentent, demeureront au pouvoir. Voilà les indications que l'on avait aujourd'hui.

En effet, telle sera, s'attendant, la réponse du président Wilson à la réponse de l'Allemagne, acceptant les termes du président.

Dans les discours qu'il prononcera à New-York le 27 septembre, le président a dit clairement qu'on ne pouvait se fier aux porte-paroles de l'Allemagne, tels qu'ils sont maintenant. Les assurances données par la note au sujet de la composition et de l'origine du présent gouvernement ne peuvent être prises au sérieux. Ils disent que le président, en posant ses questions à l'Allemagne, savait qu'il était fort possible que l'Allemagne accèderait en apparence aux quatorze points de ses conditions de paix, mais que d'autre part elle éviterait de se prononcer sur le sujet principal à savoir quel serait celui qui lierait le nom de l'Allemagne à une telle entente. C'est sur ce point qu'il surveillait une ouverture pour dire au peuple allemand, finalement et de façon que celui-ci ne pût s'y tromper, que son gouvernement actuel — quelque soit celui qui puisse porter la couronne de chancelier, quel que soit le nombre des membres du Reichstag prêts à se porter garants — est inacceptable pour les Etats-Unis au point de vue de la confiance qu'il peut inspirer aussi longtemps que les Hohenzollerns continueront à porter la couronne et à détenir le pouvoir de faire et de défaire les cabinets. Le président, d'après ce que croient les mêmes personnes, informera le peuple allemand que le gouvernement actuel de l'Allemagne, qui a pris la responsabilité de ses démarches de paix, ne diffère réellement en rien des autres gouvernements précédents, gouvernement qui ont déclaré le traité assurant l'inviolabilité de la Belgique "un chiffon de papier" et obligé la Russie et la Roumanie à des traités de paix onéreux.

La réponse du président, déclarant, serait officiellement adressée au gouvernement allemand, mais, par-dessus la tête du gouvernement, le président parlera au peuple allemand et essaiera de le convaincre que les Hohenzollerns doivent s'en aller.

LOAN-VOUZIER-S-LA FERRE AUX FRANCAIS

LE TEXTE DE LA NOTE ALLEMANDE

(Presse Canadienne)

WASHINGTON, 14. — Voici le texte de la note allemande en réplique au message du président Wilson répondant à la demande d'armistice du prince Maximilien:

"En réponse aux questions du Président des Etats-Unis d'Amérique, le gouvernement allemand déclare par les présentes:

"Le gouvernement allemand a accepté les conditions posées par le président Wilson dans son discours du 8 janvier et dans ses discours subséquents sur les fondements d'une paix permanente de justice. En conséquence, l'objet du gouvernement allemand, en entrant en discussion, serait seulement de s'entendre sur les détails pratiques concernant l'application de ces conditions.

"Le gouvernement allemand croit que les gouvernements des puissances unies au gouvernement des Etats-Unis, prennent la même position que celle du président Wilson dans son discours.

"Le gouvernement allemand, d'accord avec le gouvernement d'Autriche-Hongrie, dans le but d'en venir à un armistice, se déclare prêt à accepter la proposition du président au sujet de l'évacuation.

"Le gouvernement allemand suggère que le président pourrait faire en sorte qu'une commission mixte se réunisse afin de faire les arrangements nécessaires concernant l'évacuation. Le présent gouvernement allemand, qui a pris la responsabilité de cette démarche vers la paix, a été formé par des conférences et en accord avec la grande majorité du Reichstag. Le chancelier, supporté dans toutes ses actions par la volonté de la majorité, parle au nom du gouvernement allemand et du peuple allemand.

"Berlin, le douze octobre mil neuf cent dix-huit.

(Signé) "SOLF, secrétaire d'Etat du Bureau des Affaires Etrangères."

L'OPINION DE LA PRESSE QUE LES BOCHES SE RENDENT A FOCH

Lui seul peut accepter la sorte de reddition que les Alliés désirent. — Ce que disent les journaux.

Fritz en a assez
(Presse Canadienne)

PARIS, 14. — La réponse du gouvernement allemand aux questions du président Wilson est considérée par les Alliés comme la fin d'une ère. Dans la discussion populaire de la réponse, le soupçon persiste que l'Allemagne détournait la question sous quelques rapports, au moins le sentiment étant qu'elle n'est pas allée assez loin. On fait remarquer que la constitution allemande n'est pas changée et que, si l'on peut dire que le gouvernement est responsable au peuple, l'est aussi à l'empereur. On se demande que, s'il doit y avoir une reddition, pourquoi ne se ferait-elle pas au maréchal Foch, commandant en chef des Alliés, qui seul peut accepter la sorte de reddition que les Alliés désirent.

Dans certains milieux, on soutient que la réponse de l'Allemagne était l'admission de la défaite militaire, il doit y avoir une reddition militaire. Puisque la victoire est aux Alliés, dit-on, qu'ils la gardent et qu'ils ne se lassent pas d'entraîner dans une bataille de diplomatie.

(SUITE A LA 2ème PAGE)

Tout le front allemand, de St-Gobain à l'Argonne, est démoli sur une largeur de 60 milles et un grand nombre de villes et villages français sont libérés.

Enthousiasme

Pendant 17 jours consécutifs, sans repos ni trêve, le général Gouraud, aidé des Américains, a rejeté les Allemands en arrière.

Impuissants

(Presse Canadienne)

Avec l'armée française, 14. — Les troupes françaises ont fait leur entrée dans la ville de Laon. Cette ville est la dernière du groupe d'obstacles naturels qui forment la citadelle de la défense des Allemands en France.

Elle est située sur le bord d'un roc calcaire à pic s'élevant de 650 pieds au-dessus de la plaine. En 1914 une bataille sanglante fut livrée là entre Napoléon et le général prussien Blücher; inférieur en nombre, Napoléon malgré son génie et le courage de ses troupes, ne put enlever la position.

DE ST-GOBAIN A L'ARGONNE

PARIS, 14. — Tout le front allemand depuis St-Gobain jusqu'à l'Argonne s'est effondré sur un front d'une soixantaine de milles, ce qui obligera probablement l'ennemi à une retraite d'un moins 30 milles pour pouvoir s'appuyer sur une autre ligne de défense et cela sera bien près de la frontière belge.

On s'attend toutefois que les Allemands soutiendront cette retraite de la manière la plus énergique, faisant usage de toutes les défenses que procure le pays à traverser et notamment des forêts.

Entre l'Oise et Berry-au-Bac le septième corps d'armée allemand a été obligé d'abandonner la ligne de l'Ailette. En Champagne le général Gouraud continue de frapper à coups redoublés sur l'ennemi, gagnant. Au nord les Anglais ont continué de pousser leur avance et ont presque délivré Douai, qui est un des grands objectifs sur ce front.

Virtuellement la ligne allemande est en retraite partout et l'on ne voit pas actuellement où elle pourra être réorganisée pour offrir une sérieuse résistance aux Alliés.

CAPTURE DE LA FERRE

PARIS, 14. — La place forte de La Ferre, en même temps que la plus grande partie du massif fortifié de la Ferre, ont été capturés par les Français dit le bulletin officiel du Ministère de la Guerre. Le chemin de fer La Ferre-Laon a été coupé entre Demzy et Versigny, à 2 milles et demi à l'est de La Ferre. La partie nord et la partie est de La Ferre sont en feu.

De grands progrès ont été faits par les Italiens et les Français le long de la ligne à l'est, où les Français ont atteint Am-Fontaine qui est à 15 milles au nord de Reims.

Les Français sont venus à bout des derniers centres de résistance des Allemands, le long de la courbe formée par l'Aisne.

LIEN-ST-AMAND AUX ANGLAIS

LONDRES, 14. — Lien-St-Amand, à trois milles au sud de Denain, a été atteint par les Anglais dans leur poussée vers la rive est du canal de Scheldt, au sud-est de Douai. Dans ce secteur ils ont pris la ville de Montreuil. Le texte de la déclaration se lit comme suit: "A l'est du canal de Scheldt, nous avons pris possession du village de Montreuil et atteint Lien-St-Amand."

"Dans le secteur de Douai, nos troupes ne sont qu'à quelques centaines de verges de la ville et elles ont pris le faubourg d'Esquerchin, la prison de Douai et la plus grande partie de Fiers. A l'est d'Anny, nous avons avancé le long de la rive sud du canal de la Haute-Deule vers Courviers."

VOUZIER-S AUX FRANCAIS

Avec les Français, en Champagne, 14. — Le maréchal Foch a mis le comble à son triomphe sur Ludendorff et Hindenburg hier, quand les troupes du général Gouraud ont capturé Vouziers. Vouziers est une ville de 3,000 habitants qui commande la ligne de défense de l'Aisne s'est effondrée et la ligne Hindenburg est percée en deux endroits. Lorsque les troupes françaises pénétrèrent dans la ville, ils trouvèrent dans les rues des obus d'assaut.

S'EN IRA-T-IL?



GUILLAUME II, qui doit porter toute la responsabilité de la guerre, d'après la presse radicale socialiste allemande.

QUE LE KAISER EN PORTE TOUTE LA RESPONSABILITE

Un article excessivement violent d'un journal boche contre Guillaume II.

Faillite militaire

Presse Canadienne

ZURICH, (Suisse), 14. — Dans un article extrêmement violent, le Frankfurter Zeitung, journal socialiste de Nuremberg (Bavière), réclame carrément que le Kaiser allemand abdique la couronne. Il déclare que c'est lui qui doit porter toute la responsabilité de la situation actuelle et que comme le système militaire prussien a fait faillite, il n'y a plus besoin de monarchie militaire.

L'OPINION FRANCAISE

Un seul homme doit parler — Foch. — "L'Eclair" de Paris.
Elle demande la cessation des hostilités; elle admet qu'elle en a assez. — "L'homme Enchaîné."
Dans un armistice, il n'y a que deux personnages, à savoir le vainqueur et le vaincu. L'un ordonne, l'autre obéit. — "Le Matin."
Qu'on leur dise au plus tôt de s'adresser au maréchal Foch. — "Le Temps."
Le gouvernement a été choisi par le Kaiser et les chefs militaires; il ne vient pas du peuple. — "L'information."

lors, de couvertures, de linge de table et de corps, collectés avec soin par les Russes pour être emportés avec eux et distribués dans leurs familles; mais l'action des poils fut plus rapide que ne s'attendait l'ennemi et celui-ci dut abandonner nombre de villages sans pouvoir achever de les détruire avant de se retirer, comme c'est son habitude. GRANDS SUCCES DES AMERICAINS.
WASHINGTON, 14. — Sur les deux rives de la Meuse, les violentes

LES JUNKERS MECONTENTES

Presse Canadienne

BALES, (Suisse), 14. — Une dépêche reçue de Berlin dit que le parti conservateur au Reichstag a publié la déclaration suivante au sujet de la réponse de l'Allemagne aux questions du président Wilson: "Nos armées occupent encore des positions avancées sur le sol ennemi. Avant une paix honorable et l'intégrité du territoire de l'empire soient garantis, tout abandon du sol allemand peut être fatal et est incompatible avec l'honneur allemand."
"De nombreuses sociétés patriotiques attendent avec nous une déclaration du gouvernement allemand disant qu'il ne cédera pas sur ces points. Le peuple allemand est résolu à défendre le sol sacré de son pays jusqu'au dernier homme."

LUI SEUL REPONDRA UNE GREVE MALGRE L'ARRETE MINISTERIEL

Des employés du C.P.R., à Calgary, se font fi de l'arrêté du gouvernement.

(Dépêche de la Presse Associée)

CALGARY, 13. — Sans s'occuper de la dépêche de la presse associée sur l'arrêté ministériel du gouvernement, défendant toute grève durant la guerre, les employés du Pacifique Canadien des usines "Ogden" au nombre de douze cents, se sont mis en grève à 11 heures ce matin pour sympathiser avec les manutentionnaires de fret de la même compagnie. Presque toutes les usines étaient représentées parmi les employés de l'usine "Ogden".

Les grévistes tiendront une assemblée au Temple du Travail à 4 heures demain après-midi afin de discuter la situation.

L'arrêté ministériel n'a pas encore été reçu ici par les autorités policières et militaires.

Un représentant officiel du gouvernement a déclaré que des mesures seraient prises immédiatement afin que l'arrêté ministériel soit respecté.

Max. de Bade démissionnerait

(De la Presse Canadienne)

LONDRES, 14. — La démission de Maximilien de Bade, chancelier impérial d'Allemagne, est considérée comme probable, d'après des rapports qui viennent de Hollande. Le "Berlin National Zeitung" déclare que sa démission est inévitable.

Y a-t-il quelque chose de changé en Allemagne?

(Presse Canadienne)

LONDRES, 14. — Un des points les plus importants de la réponse de l'Allemagne au président Wilson est dans le fait que c'est le premier document diplomatique important, depuis que l'Empire Allemand a été proclamé en 1871, qui ne parle pas au nom du Gouvernement Impérial Allemand.

L'expression "le gouvernement allemand" est absolument nouvelle en Allemagne et l'omission du mot "impérial" est sans précédent. Il reste à savoir si cela n'a pour objet que de plaire au président Wilson ou s'il y a vraiment quelque chose de changé en Allemagne.

Les Finlandais et les Allemands

(Presse Canadienne)

STOCKHOLM, 14. — Le gouvernement de la Finlande a demandé à l'Allemagne de retirer ses troupes de ce pays. La requête vient d'être remise au général von Der Goltz, haut commandant allemand sur le territoire finlandais.

Les journaux républicains et socialistes de la Finlande ont commencé à faire de l'agitation en faveur d'un rapprochement de la Finlande et de l'Entente, alléguant que la récente politique du gouvernement concernant l'Allemagne n'est pas une politique de neutralité.

MONDANITES

Cette semaine a été célébrée à Verdun le mariage de Mademoiselle Blanche Normandeau et du cadet Alexandre Pigeon, du Corps Royal d'aviation. M. Normandeau accompagnait sa fille. Après une réception chez la mariée, M. et Mme Pigeon sont partis pour un court voyage de noces. Ils résideront, à leur retour, à Toronto.

L'hon. Dr. Bédard a passé la semaine à Québec.

M. Georges Plamondon, qui a passé quelques jours à Québec, est venu à Montréal.

M. Maurice Thibault, E.E.D., et sa sœur, Mlle Blanche Thibault, ont arrivé de Rivière du Loup pour demeurer définitivement à Montréal.

M. et Mme Adélaïde M. Gauthier, des Trois-Rivières, ont le plaisir d'annoncer le mariage prochain de leur fille Bertha à M. Raoul Duchesne, officier en charge du télégraphe Marconi, M. et Mme Duchesne ont le 29 courant à la cathédrale des Trois-Rivières.

Mlle Marie-Ange Jeannotte, de Coteau Landing, était en visite cette semaine chez Mlle Labrosse de la rue Cherrier.

En raison de la mort soudaine du capitaine Macdonald, le lunch qui devait être donné vendredi au Ritz-Carlton, a été remis à plus tard.

Le lieutenant P. Borden, d'Ottawa, est à Québec, pour quelques jours.

Le lieutenant C. N. Monserat, d'Ottawa, est aussi à Québec et s'est enregistré au Château Frontenac.

M. et Mme Geo. R. Smith, de Halifax, sont en ville pour quelques jours.

M. le capitaine-aumônier l'abbé W. Cannon du camp Borden, est venu à Québec pour assister aux funérailles de son frère, le notaire Lionel Cannon.

Hier matin, en la chapelle de Villa Mauboussin, a eu lieu la cérémonie du mariage de Mlle Anna Mahy, fille de M. Mahy, consul de Belgique à Québec, et M. Maurice Boulianne, employé civil. C'est le Rév. Père Larabont, prêtre de Belgique, en mission actuellement au Canada, qui a béni le mariage auquel assistaient tous les membres de la colonie belge à Québec.

Dans l'assistance nous avons remarqué le lieutenant Borden, oncle de la mariée, Mademoiselle Chabaille, épouse du lieutenant Borden, et Mlle Picard, Mlle Moussette, de Montréal.

Sir Rodolphe et Lady Forget sont arrivés à Québec hier soir et ont pris leurs appartements au Château.

M. Napoléon Lavoye, gérant général de la Banque Nationale, est revenu de Montréal hier soir.

M. Georges Belloc est revenu de Montréal accompagné de sa sœur, Mademoiselle Jeanne Côté, qui passera quelque temps à Québec.

Le lieutenant W. McKay, du 22ème, est de retour d'un court voyage à Montréal.

Mademoiselle Camille DeGuisse est partie hier pour Lethbridge, où elle passera quelque temps, l'hôte de Mademoiselle Annette Roberge.

DECES DE MME RICHARD C. BARRY

Nous apprenons avec regret la mort survenue hier soir à sa résidence, No 129 rue Hutchison, de Mademoiselle Marguerite McShane, fille de l'honorable James McShane, ancien maire de Montréal et ex-ministre des Travaux Publics de la province de Québec, et épouse de M. Richard C. Barry, de la maison John Barry and Sons, commerçant de fruits en gros.

Mme Barry était très bien connue dans la métropole où elle occupait d'une grande estime et de la plus haute considération. Sa personnalité caractéristique se prouvait surtout depuis le commencement de la guerre. Elle s'est largement dévouée pour le soulagement des femmes de soldats, ayant fait partie du comité montrealais du Fonds Patriotique Canadien en qualité de tête dirigeante du quartier Ste-Anne, pour venir en aide aux malheureux des régions ennemies du nord de la France, en qualité de membre du comité de l'Aide à la France, et dans beaucoup d'autres sociétés de bienfaisance et de charité. Elle fut secrétaire anglaise du Club Loyal des dames, membre du club Lével, de la Catholique Extension Society, etc.

Elle laisse pour pleurer sa perte un mari, M. Richard C. Barry, son frère, l'hon. James McShane et deux sœurs, Mmes Henry M. Tracy, de la Philadelphie, et Mme W. H. Buckley, d'Atlantic City.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

NECROLOGIE

FUNERAILLES DE M. NOE BOURASSA

Les funérailles de M. Noé Bourassa, l'un des bouchers les mieux connus du marché Bonsecours, ont eu lieu samedi. Le cortège funéraire partit à 9 heures de la demeure du défunt pour se rendre à l'église St-Pierre où le service fut célébré.

M. l'abbé Dozois, curé, officiait au maître-autel; MM. les abbés Poirer et Valiquette officiaient comme diacres et sous-diacres. La messe de Pèrosi fut chantée, sous la maîtrise de M. W. A. Mayland. Mlle L. Laurier touchait l'orgue.

Conduisant le deuil: MM. Jean-Baptiste, M. Bourassa, maître du port, son frère; C. J. Baillargeon, son gendre; A. Roy, Nap. Bourassa, Henri Bourassa, Eugène Bourassa, Emile et Thomas Bourassa, Joseph Bourassa, ses neveux.

Venaient ensuite, MM. Albert Dumas, J. Casavant, M. J. Price, M. McWilliams, de la commission du Port; Arthur Pettin, capit. H. McDonald, du Ste-Rég; P. A. De-Long, Ernest Valois, C. Robillard, M.P.P.; Z. Benoit, A. Lombard, J. R. Dubois, J. Davidson, M. Egan, de la Commission du Port; J. Duchesneau, S. Thibault, Charles La-caille, Lawrence Wilson, R. Guard, E. Bélanger, J. A. Masse, L. H. Archambault, de la Commission du Havre; Denis Potras, M. Carrière, E. Lepeur, Cap. Red, C. Pelletier, C.R.; J. B. Deschamps, F. Godefré, T. Colette, L. A. Bouthillier, L. Beausais, A. Baillargeon, N. Sénécal, A. C. Donohue, S. Bergevin, H. Masterman, J. O. Labrosse, Hercule Gervais, J. A. Laplante, F. Côté, L. A. Lavallée, ex-maire.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

Le corps fut inhumé au cimetière de St-Hyacinthe. Les obsèques furent célébrées à 11 heures, à la chapelle de St-Hyacinthe.

DECES DE MADAME J. W. BLANCHET

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J. W. Blanchet, née Maria Gohier, à l'âge de 48 ans 26 jours, des suites de pneumonie, grippe espagnole.

Elle laisse en outre de son mari, M. J. W. Blanchet, marchand, huit enfants: sept filles, Mlles Charlotte, Marie-Ange, Cécile, Thérèse, Claire, Madeleine, Simonne et un fils Jacques. Un frère le notaire Hercule Gohier et une sœur madame Albert Decelles, ses beaux-frères MM. Albert Decelles et F. C. Laberge, président de l'Alliance Nationale.

Nous exprimons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

FEU Mlle LUCIENNE VAILLANCOURT

La grippe espagnole a fait une autre victime en quelques heures, alors qu'elle a terrassé hier matin, Mlle Lucienne Vaillancourt au domicile de sa sœur, Mme Chapelle, 509 Maisonneuve. Elle n'était âgée que de 19 ans. Samedi soir, Mlle Vaillancourt eut à sortir pour sa sœur, malade elle-même, lorsqu'elle s'affaissa sur la rue. On la ramena chez Mme Chapelle et on fit demander le médecin et le prêtre, mais la jeune fille décédait hier matin de bonne heure. Nos sympathies à la famille.

FEU M. ROD. DION

Nous sommes avec regret d'annoncer la mort de M. Rodolphe Dion, tenancier de restaurant de la rue Ontario Est, décédé chez son beau-frère, M. Henri Bellerose, 667 Cartier, samedi après-midi. Le défunt a succombé à une pneumonie aiguë, après trois ou quatre jours seulement de maladie. Il n'était âgé que de 33 ans et 5 mois.

M. Dion naquit à St-Hyacinthe en 1885; il était le fils de M. Victor Dion, bourgeois de St-Hyacinthe. Sa femme, Florida Taillefer, la précédée de trois ans dans la tombe, lui laissant une fille, Florida, qui a aujourd'hui quatre ans. Outre cette dernière, le défunt laisse pour le pleurer, son père, deux frères, M. et St-Hyacinthe Bellerose, de Lévis, et une sœur, Mme Henri Bellerose.

Nos vives condoléances à la famille.

FEU GEO. CHARTIER

La mort a enlevé à l'affection des siens, Georges Chartier, étudiant, âgé de 17 ans, après quelques jours de maladie.

Georges Chartier était le fils de M. Joseph Chartier, entrepreneur, et de dame Elisabeth Bumbay.

En outre de son père et de sa mère, deux frères Rodolphe et Jean, et une sœur Antoinette lui survivent.

Il était le neveu de l'abbé Georges Chartier, curé de Ste-Anne de Bellevue.

FEU MME LS. CHAMPAGNE

Les nombreux amis de M. Louis Champagne, domicilié à 597 Maisonneuve, apprendront avec douleur la mort de son épouse, née Albina Langevin, décédée hier soir, vers 5 heures, à l'âge de 31 ans. Elle a succombé à une pneumonie après trois jours de maladie.

Outre son mari, elle laisse pour le pleurer, sa mère, une sœur, Mme Aldéric Lavallée, deux frères et six enfants. Nos sympathies à la famille.

QUE LES BOCHES SE RENDENT A FOCH

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

suspension des armes. Un seul homme doit partir: Foch.

Le "Matin" dit: "L'idée d'une commission représentative dénote le désir de négocier sur un égal pied. Dans un armistice, il n'y a que deux personnages, à savoir, le vainqueur et le vaincu. L'un ordonne, l'autre obéit.

Le "Temps" conclut ainsi son article éditorial: "Les chefs de l'Allemagne doivent à tout prix avoir un répit pour reprendre posture devant l'armée et devant le peuple. Discuter avec eux, c'est leur redonner leur prestige. Traiter avec eux, c'est leur rendre la vie. On leur dit qu'ils ne peuvent pas se rendre, mais on leur dit qu'ils ne peuvent pas se rendre."

L'acceptation par l'Allemagne des termes du président Wilson ne signifie autre chose que la France et l'Angleterre feront de même.

Perpétuer au moment où l'Allemagne parle de paix, le récent outrage des sous-marins aura pour effet de défaire le but de l'Allemagne, car il est clair qu'il n'y a pas eu de changement réel dans le gouvernement, et si en a eu, que l'autorité allemande est sans efficacité.

Aucune parole, disent les journaux, prononcée ou écrite par le chancelier Maximilien, ne peut être acceptée, excepté celle-ci: "Reddition sans conditions."

LA COMMISSION DES VIVRES ET SES REGLEMENTS

Quelques points à éclaircir dans l'interprétation de ces règlements.

Questions

Les lois de la Commission des Vivres du Canada qui s'appliquent aux établissements où l'on sert à manger, s'appliquent-elles aux réunions patriotiques et à toutes les réunions sociales?

Oui. Ces lois s'appliquent à toutes les réunions sociales telles que clubs, théâtres, parties de plaisir, pique-niques, parties champêtres, bazars et autres endroits où l'on sert des rafraîchissements. En d'autres termes, les règlements défendent de servir plus de quinze repas par jour à des personnes autres que les membres de la famille du propriétaire, à moins d'avoir une licence spéciale de la Commission des Vivres.

Est-il obligatoire d'avoir une licence de la Commission des Vivres pour servir des rafraîchissements à une réunion patriotique?

Non. Il suffit simplement d'avoir une licence spéciale pour cette occasion spéciale de la Commission des Vivres.

La Commission des Vivres s'oppose-t-elle à ce que des rafraîchissements soient servis aux réunions patriotiques?

Non. La Commission des Vivres a établi des règlements non pas dans le but de terroriser les gens mais dans le but d'effectuer une économie nécessaire dans les circonstances. Du reste, ce qui concerne les réunions patriotiques, il est laissé aux femmes de servir ou de ne pas servir des rafraîchissements du moment qu'elles se soumettent aux règlements.

Peut-on servir des sandwiches?

Oui, en aucun temps excepté de 11½ hrs du matin à 2½ hrs de l'après-midi.

Que peut-on servir à la place des sandwiches?

On peut servir des salades, du poulet, du poisson, des oeufs et fournir ainsi des mets très acceptables pour qui que ce soit.

Peut-on servir du pain blanc sans servir en même temps un pain dans le quel il entre un substitut à la farine de blé?

Oui. Chaque fois que le pain blanc est servi, il faut servir également du pain fabriqué avec des substituts.

On peut-on se procurer des livres de recettes pour les différentes préparations du pain?

On peut se procurer de ces livres de recettes au bureau de la Commission des Vivres à Ottawa ou aux bureaux des comités provinciaux de la Commission. Ces petits livres ne coûtent que cinq cents.

Combien de beurre peut-on servir à chaque convive?

Une demi-once est la quantité permise, bien que dans le cas où une demande sera faite pour une quantité additionnelle, on pourra servir de nouveau une autre demi-once.

Quelles sont les restrictions placées sur la viande?

On ne peut servir le bœuf et le veau qu'au repas du soir les dimanches, lundis, mardis, jeudis et samedis. On ne peut se faire servir qu'une fois.

Quand peut-on servir du bacon?

On peut servir du bacon en aucun temps. Les restrictions sur le lard ont été levées jusqu'à nouvel ordre.

Combien peut-on avoir de sucre à chaque repas?

D'après les règlements de la Commission des Vivres, dans les établissements où l'on sert à manger, il faut que deux livres de sucre suffisent pour 90 repas.

Doit-on servir du sucre si on ne le demande pas?

Non. Il est entendu que si la commission mixte afin de faire des arrangements au sujet de l'évacuation. Cependant "reddition sans conditions" est le mot de passe qui fait beaucoup plus impression sur le peuple anglais à l'heure actuelle, que n'importe quelle commission destinée à faire les arrangements pour l'évacuation. Les événements de la semaine dernière, particulièrement le coulage du "Leinster", ont enflé les coeurs anglais contre les ennemis.

Il y a ici une forte croyance, partagée même par les journaux à compromis, qu'il y a deux puissances en Allemagne, le nouveau gouvernement et l'armée, et qu'il n'est pas encore décidé lequel des deux est le suprême.

L'acceptation par l'Allemagne des termes du président Wilson ne signifie autre chose que la France et l'Angleterre feront de même.

Perpétuer au moment où l'Allemagne parle de paix, le récent outrage des sous-marins aura pour effet de défaire le but de l'Allemagne, car il est clair qu'il n'y a pas eu de changement réel dans le gouvernement, et si en a eu, que l'autorité allemande est sans efficacité.

Aucune parole, disent les journaux, prononcée ou écrite par le chancelier Maximilien, ne peut être acceptée, excepté celle-ci: "Reddition sans conditions."



Ce que toutes les femmes savent

Chaque année les étoffes à robes deviennent de plus en plus légères—les couleurs plus délicates. Grâce à l'usage du Lux, cependant, on n'a plus peur maintenant de les confier au "savon et à l'eau."

Vous pouvez acheter en toute sûreté la blouse ou le sous-vêtement les plus fins que votre bourse puisse vous le permettre—sans avoir rien à redouter de les laver. Par le procédé au Lux—simplement en les plongeant à quelques reprises dans la savonneuse copieuse et crémeuse du Lux sans avoir à les frotter pour les endommager—vous les gardez frais comme des neufs.

Pas plus que l'eau pure elle-même le Lux ne détériore quoi que ce soit.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO.

LUX

Qualité de Maltre-Artisan

est à l'épreuve des taches

LES liquides répandus sur le cuir—même le cuir le meilleur et de la qualité la plus dispendieuse—en pénétrant les pores et il est taché pour toujours. Les liquides répandus sur FABRIKOID sont tout simplement essuyés au moyen d'un linge humide. Ce n'est qu'un des points de supériorité de FABRIKOID. Le FABRIKOID est de la meilleure qualité, qualité de maltre-artisan, est d'un prix beaucoup moindre que celui du cuir. Il dure plus longtemps et a plus belle apparence que les "feuilles de cuir". Il est plus hygiénique et plus commode et il est absolument garanti.

Vous serez enchantés du FABRIKOID, qualité de maltre-artisan, pour couvrir vos tables, chaises, sofas et pour toutes fins où vous avez besoin d'un tissu pour rembourrage.

En vente à Montréal par OGILVIE'S LIMITED ALMY'S LIMITED

DUPONT FABRIKOID CO. Fabriques et Salles de Ventes: NEW TORONTO, ONT.

client a besoin de sucre il est supposé le demander.

Existe-t-il des substituts au sucre?

Oui. On peut facilement se servir de sirop de maïs, du sirop d'érable et de miel. Le sirop de maïs peut être utilisé avantageusement pour la préparation des conserves et des pâtisseries.

Peut-on légalement servir de la crème à la glace?

Oui, mais à la condition qu'on se soumette en ce cas aux règlements de la Commission des Vivres du Canada. Ces règlements sont qu'on ne doit faire usage dans la préparation de la crème à la glace que de 5-1-2 livres de sucre pour 8 gallons de crème.

LAON-VOUZIER-SLA FERRE AUX FRANCAIS

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

contre-attaques des Allemands et leur résistance désespérée n'ont pu arrêter les progrès du général britannique. Nous avons capturé la ferme de Malleville au nord du bois de Consévoye. Nos troupes ont franchi le Bois de Forest et sont maintenant devant les villages de Londres, St-Georges et St-Martin.

Un front anglais un corps d'armée américain a enfoncé la ligne ennemie à une profondeur de plus de dix milles et a capturé 1000 prisonniers depuis le 5 octobre.

Sur les 8,000 prisonniers capturés par la première armée américaine sur la Meuse, plus de 2,500 ont été pris par les régiments français qui sont avec nous.

GOURAUD CONTINUE LA POUR-SUITE.

Avec les Français en Champagne, les troupes du général Gouraud continuent de poursuivre les Allemands, ont atteint les bords de l'Aisne dans la courbe qui passe au sud de Reims et Chateau-Porcien. Cinq mille civils se sont réfugiés dans les villes et villages reconquis par les soldats français.

PROGRES DES ANGLAIS

LONDRES, 14.—De nouveaux progrès ont été faits par les troupes britanniques au nord-ouest de Douai et le long de la rivière la Selle jus qu'à la région de Solesmes, dit le rapport du maréchal Haig aujourd'hui.

Les tentes pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

LE MEILLEUR PLACEMENT MUNICIPAL AU CANADA Cinq ANS 6% OBLIGATIONS DE LA CITE DE MONTREAL

REMBOURSABLES DANS CINQ ANS—Le 1er Septembre 1923 En Coupures de \$100, \$500 et \$1,000 Titres au Porteur ou Nominaux (enregistrés)

Intérêt à 6% payable semi-annuellement les 1ers mars et septembre.

TOUTE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE IMPOSABLE de Montréal est RESPONSABLE du CAPITAL et de L'INTERET de ces Obligations, qui ont PRIORITÉ ABSOLUE sur toutes les HYPOTHEQUES.

On peut souscrire à l'emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de RENE-T. LECLERC, Banquier et Courtier, 160, rue St-Jacques, à Montréal. Téléphone: Main 1260 et 1261 (MAISON FONDÉE EN 1901)

CREDIT CANADIEN, INC., 99, rue St-Jacques, à Montréal. Téléphone: Main 2226

ET A TOUTES LES SUCURSALES DE LA BANQUE D'HOCHELAGA AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION

Un Placement Avantageux

Nous recommandons l'achat d'obligations que nous offrons pour rapporter 7% et plus par année. Ces obligations sont garanties par la première hypothèque sur la propriété. Coupures de \$100, \$500 et \$1,000 au porteur ou nomina-tifs.

L'intérêt semi-annuel est payable en or à Montréal, New York et Chicago.

Le capital est remboursable dans (5) cinq ans ou à une date plus éloignée si on le désire.

Nous vous ferons parvenir notre circulaire donnant description complète, sur votre demande.

ROYAL SECURITIES CORPORATION, Limited

164, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 7160.

OBLIGATIONS SCOLAIRES \$200,000.00 Commission Scolaire Catholique de la CITE DE VERDUN

Intérêt: 6% Echéance: 1er mai 1923 Transmettez vos commandes à nos frais.

CREDIT CANADIEN INCORPORE 99, RUE ST-JACQUES, Montréal. Téléphones: Main 2926-2927. CHS.-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

BUVEZ LE CAFE DAILEY

Le Plus Délicieux Breuvage

probablement eux qui l'ont tuée.

Mme Breshko, Breshkorskaia avait été libérée par la Révolution russe, et ramenée en Sibérie. Elle avait la joie de voir s'aboucher la réalisation du rêve auquel elle avait sacrifié sa vie. Et puis, en quelques mois, elle a vu "sa" République devenir du désordre, de la lâcheté, de la trahison, quelque chose d'absurde et d'immoral.

LES DOULEURS D'UNE JEUNE FILLE

Guéries par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Des milliers de jeunes filles en bénéficient.

St. Louis, Mo.—"Lorsque je n'avais que quinze ans, ma mère était obligée de me coucher tous les mois, durant deux jours, à cause des douleurs que j'endurais. J'étais aussi très faible, et ma mère m'emmenait chez un médecin, mais sans effet. Enfin, ma mère me fit prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il est évident, par les témoignages qui sont constamment publiés, que ce puissant remède a soulagé plus de

La Patrie

Le "Devoir" ne trouve rien à répondre

L'organe nationaliste rage de ne pas réussir à nous entraîner à reprendre sans aucun à propos la discussion de la question scolaire. Ainsi que nous l'avons signalé, le "Devoir" veut réveiller cette question parce que la censure lui a interdit de faire campagne en faveur de l'offensive de paix de l'Allemagne. Le "Devoir" déclare qu'il est faux que la censure l'ait réprimé, mais tous les journaux ont annoncé dans le temps que le "Nationaliste", l'édition dominicale du "Devoir", est venu tout près d'être supprimé par la censure, ainsi que la "Croix" de Joseph Bégin, à la suite de son article sur l'autre offensive. Nous savons parfaitement que l'information est exacte, et que le "Nationaliste" n'a trouvé grâce qu'en manifestant du repentir — que personne ne croira sincère — et en promettant de se comporter mieux à l'avenir.

Le "Devoir" et son édition hebdomadaire ne peuvent donc plus faire ouvertement de propagande allemande. Mais le "Devoir" s'est dit qu'il ferait encore du mal aux Canadiens-français et à la province de Québec en réveillant cette question irritante et en cherchant ainsi à détruire l'entente cordiale qui a fini par s'établir entre les deux races en dépit de l'agitation et des manœuvres du groupe nationaliste.

L'incident de la censure n'a toutefois pas beaucoup d'importance. Ce qui est important, c'est la ligne de conduite antipatriotique, antinationale, antifrancophone et antibritannique que n'a cessé de tenir le "Devoir" depuis qu'il existe, et que nous avons commencé à démasquer.

Mais quand nous démontrons que le "Devoir" et son directeur, M. Henri Bourassa, font ici la même besogne pour laquelle Bolo Pasha a été fusillé en France, tout ce que les nationalistes trouvent à répondre, c'est de citer cette phrase savamment amputée d'un article de la PATRIE, afin de lui donner une phononimie compromettante :

Les Canadiens-français de l'Ontario et de l'Ouest, les Acadiens des Provinces Maritimes, n'ont pas à proprement parler de griefs sérieux.

Cette phrase, le "Devoir" l'imprime en lettres capitales dix, vingt, trente fois dans le même article, comme s'il espérait, à force de répétitions, faire mieux accepter l'interprétation malhonnête qu'il lui donne.

Ce n'est pas une réponse à nos accusations. Mais puisque c'est sa seule défense, nous allons la lui enlever.

Dans l'article que nous avons publié le 1er juillet 1915, à l'occasion de la fête de la Confédération, voici comment se présentait cette phrase que le "Devoir" s'efforce à exploiter contre nous pour détourner les regards de ses turpitudes :

Si la population de la province de Québec ne forme aujourd'hui qu'un cœur et qu'une âme, c'est que les deux éléments importants qui la composent ont su s'entendre et se donner sincèrement la main. Anglais et Français vivent dans la plus parfaite harmonie. Ce exemple vraiment merveilleux ne peut être qu'une leçon salutaire pour nos amis des autres provinces.

Les Canadiens-français d'Ontario et de l'Ouest, les Acadiens des Provinces Maritimes, n'ont pas, à proprement parler, de griefs sérieux. Certains froissements, certaines difficultés ont surgi, mais avec de la bonne volonté, de la persévérance, de l'habileté, de la diplomatie, tout finira par s'arranger; car le pacte fédéral GARANTIT DES DROITS EGALITAIRES. Pour cela, il importe de nous mettre en garde contre les agitateurs en quête de notoriété, qui nous conseillent la manière forte. La violence n'a jamais produit de bons résultats. La Confédération est essentiellement une œuvre de paix et de concorde. Sous son égide, il n'y a ni race vaincue, ni race dominatrice. Nous sommes tous sur le même pied. Mais l'union fédérale ne procurera tous les fruits que ses auteurs en attendaient que si les habitants de ce pays se respectent les uns les autres et se témoignent une mutuelle confiance.

Deux jours après, le "Devoir" ayant déjà inventé son interprétation calomnieuse de notre texte, nous précisons notre pensée dans les termes suivants :

Il faut être hypocrite et méchant comme le scribe du "Devoir" pour découvrir dans ces deux paragraphes un abandon quelconque des droits de la race canadienne-française dans les diverses provinces de la Confédération.

Nous prétendons, et tous les gens sérieux qui suivent la marche des événements dans notre pays le prétendent, qu'il n'existe nulle part, soit dans l'Ontario, soit dans l'Ouest, de griefs assez graves pour qu'on décourage d'en obtenir le redressement par la conciliation. C'est là la teneur de nos remarques. Y trouver autre chose, c'est commettre une canularie sans nom.

En revenant toujours avec le calme et la modération qu'ils savent mettre dans tous leurs actes, les droits méconnus de la race dont ils sont les chefs autorisés, nos évêques font une œuvre patriotique, une œuvre sainte.

Mais les agitateurs sans vergogne qui montent à la tribune et les serbes hypocrites qui déversent leur fiel dans les colonnes des feuilles nationalistes font une œuvre néfaste quand ils courent d'appropriation nos concitoyens anglais et brisent l'harmonie qui doit exister entre les divers éléments qui composent la population canadienne.

Ceux qui préchent la paix, la concorde, la bonne entente, le respect mutuel, sont les vrais amis de notre race. Les esprits brouillons qui soulèvent les préjugés et sèment la discorde, la zizanie, la méfiance, sont ses pires ennemis. Il était opportun de le dire, de le répéter, le jour anniversaire de la Confédération.

Voici, à propos des écoles bilingues, ce que nous lisons dans le "Moniteur Acadien", le plus ancien organe de langue française des Provinces Maritimes :

On se rappelle les diatribes que certains journaux de la province de Québec ont publiées, l'hiver dernier, contre M. le sénateur Poirier, pour avoir prononcé, au Sénat, sur la question de l'enseignement des deux langues dans la Capitale, que demandait à cet égard le "Moniteur de Hawkesbury", qui vient de publier un article intitulé "Débarasser-nous de nos amis", et, plus près de nous, l'"Action Catholique" de Québec, l'organe personnel de S. E. le cardinal Bégin, de qui nous reproduisons ce qui suit... (Et le "Moniteur Acadien" citait un article de l'"Action Catholique" dénigrant la violence de langage de M. Bourassa et de ses acolytes, qui traitent nos concitoyens d'Ontario de Boches et de Prussiens).

La leçon de l'organe de l'archevêché de Québec n'a évidemment pas encore porté fruit dans le camp des "sauveurs de la race".

Nous demandons pardon à nos lecteurs de ces longues citations. Elles montrent à nu l'hypocrisie du "Devoir" et son absence de scrupule. Elles démontrent le fil tenu après lequel cherche à s'accrocher la feuille nationaliste pour se défendre du mépris que lui mérite l'œuvre ignoble qu'elle a accomplie au milieu de nous. Nous mettons à jour la calomnie, après qu'il ne reste rien au "Devoir" pour dissimuler le honteux mobile qui l'a induit ces jours derniers à reprendre la controverse scolaire et recommencer une agitation dangereuse.

En soulignant de nouveau la question des écoles d'Ontario, le "Devoir" montre son hypocrisie d'une autre manière que nous voulons mettre en lumière.

Chacun se souvient avec quel cynisme M. Bourassa et le "Devoir" ont fait campagne en faveur d'une paix prématurée, profitable aux empires centraux, en s'appuyant sur des paroles du Pape interprétées à leur façon.

Or l'organe de M. Bourassa, qui invoquait naguère (en en dénaturant, il est vrai, la signification, avec le même sans-gêne qu'il met à dénaturer nos textes) la pensée du Souverain Pontife pour faire de la propagande

pro-allemande, transgresse aujourd'hui impudemment un ordre formel du Pape en soulevant à nouveau la question scolaire.

L'agitation insensée faite par M. Bourassa et le "Devoir" pendant la première période de la guerre avait en effet produit des résultats si fâcheux que le Pape dut user de son autorité pour y mettre fin.

Au mois d'octobre 1916, le Souverain Pontife adressait donc à Son Eminence le cardinal Bégin, et à tous les archevêques et évêques du Canada une lettre dans laquelle il interdisait aux catholiques du Dominion de continuer d'agiter la question scolaire. On nous permettra de citer les passages suivants de la lettre encyclique, où la volonté du Saint-Siège est formulée en termes non équivoques :

Donc, dans les dissensions qui divisent les catholiques canadiens au sujet des droits et de l'usage des deux langues dans les écoles et dans les écoles catholiques, le jugement dans la matière appartient aux évêques dans les diocèses desquels ces dissensions sont les plus vives. Nous les exhortons donc à se réunir à poser et à considérer avec soin une matière d'une telle importance et, avec rien autre chose en vue que la cause du Christ et le salut des âmes, qu'ils établissent et qu'ils décident ce qui leur semblera juste et expédient. Si pour quelque raison la question ne peut être réglée et terminée par leur décision, qu'elle soit soumise au Saint-Siège où la question sera finalement décidée suivant les lois de la justice et de la charité, de façon à ce que les fidèles puissent dans l'avenir garder la paix et la bienveillance mutuelle qui conviennent aux chrétiens.

Cette bienveillance mutuelle est précisément ce que nous conseillons à nos concitoyens dans notre article du 1er juillet 1915.

Et voici ce que le Pape prescrivait au "Devoir" et à la presse catholique :

Cependant, il est NECESSAIRE que les journaux quotidiens et hebdomadaires qui se réclament de l'honneur d'être catholiques s'abstiennent de toute agitation de la question scolaire, ni ne devant le jugement de l'Eglise et, si ceux qui écrivent dans ces journaux restent, avec réserve et patience, SILENCIEUX, ou même s'efforcent de calmer les acrimonies irritées, ils accompliront sûrement une tâche digne de leur profession. Les fidèles aussi devraient éviter de discuter ces questions dans les assemblées publiques ou dans les assemblées catholiques, car il est impossible que les orateurs ne se laissent pas emporter par l'esprit de parti ou l'abstention de fournir des aliments à un feu déjà violent.

Le Souverain Pontife, dans le même document, posait d'autre part certains principes fondamentaux qui se trouvent au fond de la question scolaire, et nos lecteurs verront que le langage du chef de l'Eglise contraste étrangement avec l'absolutisme et l'intransigeance des nationalistes dans la discussion de la question.

Comme la controverse la plus violente est celle des écoles d'Ontario, il semble convenable que nous mentionnions quelques points spéciaux à ce sujet :

Personne ne peut nier que le gouvernement civil d'Ontario a le droit d'ordonner que les enfants doivent apprendre l'anglais dans les écoles; et que, parallèlement, les catholiques de l'Ontario peuvent légitimement demander qu'il y soit enseigné parfaitement de façon à ce que leurs fils soient placés sur le même pied que les enfants des non-catholiques qui fréquentent les écoles neutres et qu'ils ne soient pas moins préparés pour les écoles supérieures ou déqualifiés pour les emplois civils. Il n'y a pas d'un autre côté de raison pour contester aux Canadiens-français vivant dans cette Province le droit de réclamer que le français soit enseigné d'UNE MANIÈRE CONVENABLE dans les écoles fréquentées par un certain nombre de leurs enfants; on ne saurait non plus les blâmer de soutenir ce qui leur est si cher... Comment ces exigences seraient-elles remplies, à savoir, une CONNAISSANCE PARFAITE DE L'ANGLAIS ET UN ENSEIGNEMENT EQUITABLE du français pour les enfants canadiens-français? Il est évident que dans le cas des écoles sujettes à l'administration publique, la question ne peut être traitée indépendamment du gouvernement.

M. Bourassa ne s'est pas gêné pour morigéner cavalièrement nos évêques lorsqu'ils exhortaient nos concitoyens à loyalement accomplir leur devoir patriotique. Le commandement explicite du chef de l'Eglise ne courbera pas davantage son incommensurable orgueil et ses malfaisants instincts. Sans doute, M. Bourassa, depuis quelques mois, a cessé d'écrire, mais son nom reste inscrit au frontispice du "Devoir", dont il a continué d'être le directeur, et nous avons droit de le tenir responsable de la nouvelle tentative faite par son organe pour semer la discorde dans la nation. Il est impossible que ses rédacteurs aient pris une pareille et si dangereuse orientation sans le consulter, de sorte que nous n'éprouvons aucun scrupule à rejeter sur lui tout l'odieux de la nouvelle agitation scolaire.

Pour notre part, nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce sujet. Mais nous n'avons pas fini de démasquer le "Devoir" comme le pire ennemi des Canadiens-français et de la province de Québec, comme le pire obstacle à l'entente harmonieuse entre les deux races et comme instrument de propagande allemande.

LA REPONSE DE MAXIMILIEN

La réponse du chancelier impérial aux questions du président Wilson, si elle provenait de quelqu'un en qui on put avoir confiance, pourrait être le prélude de la paix. Mais les maîtres de l'Allemagne ont tout fait pour perdre la confiance du monde. A cette heure même où ils s'admettent vaincus et implorent grâce, ils transgressent les lois de la guerre en poursuivant — dans la mesure qu'ils peuvent — la destruction à outrance par leurs sous-marins et en volant aux flammes sans raison militaire les villes de France que la décision des armes les oblige à évacuer.

Les armées allemandes sont à essuyer une immense défaite; elles retraitent peut-être encore en ordre, mais à une allure accélérée, et d'une heure à l'autre, la retraite peut se changer en déroute. Guillaume II est mauvais joueur, de demander à un pareil moment un armistice!

Le message de Maximilien, tout en acquiesçant ostensiblement à l'évacuation, suggère une commission mixte, c'est-à-dire sur laquelle serait représentée l'Allemagne, ainsi que les autres belligérants, pour en fixer les termes. Il est inadmissible, de par la réponse même du président Wilson à la première proposition de paix de Berlin, que l'Allemagne soit consultée sur les détails de la restitution des territoires envahis. D'autre part, le chancelier déclare agir en cette occurrence au nom du peuple allemand qui du gouvernement allemand, mais on ne voit pas bien où il a reçu un mandat du peuple.

Nous ne nous attendons pas que le message du chancelier allemand nous conduise à une paix immédiate. Mais il indique un progrès. Il est évident que le gouvernement et le peuple allemands se sentent battus et consentent éventuellement, comme la Bulgarie, à faire la paix sans condition. Pour les peuples germaniques, cette paix sera nécessairement onéreuse, mais pour l'autocratie qui les gouverne, ce sera le désastre irréparable, l'anéantissement. Il est donc

BREFS COMMENTAIRES

La réponse du chancelier impérial est aussi un "chiffon de papier".

La nouvelle de l'abdication du kaiser n'est pas confirmée. Mais elle le sera.

Avec Foch comme stratège et Wilson comme diplomate, les affaires vont assez bien.

Après la pluie, la grippe. Après la grippe, quel sujet facile de conversation trouverons-nous?

Le "Devoir" semble assez anxieux que Berlin que la paix se fasse, et il le voit aussi allemande.

A la comédie, M. Henri Bourassa a envahi la Belgique et la France en même temps que les Boches.

L'Allemagne a le choix: retirer elle-même ses armées des régions envahies, ou les faire retirer par Foch.

Pourquoi une commission mixte pour régler les détails de l'évacuation, quand Foch les règle si bien seul?

Le chef nationaliste, qui s'étendait que les agents canadiens de recrutement ne fussent pas à la ligne de feu nous rappelle l'historique du jeune fermier qui, étant à

Fatigue Cérébrale

Vous êtes fatigué mentalement. La tension a été continuelle. La somme de force nerveuse diminue. Vous ne pouvez aller passer un long séjour à la campagne, il est alors nécessaire que vous obteniez l'assistance de la Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs. Ce grand reconstituant nourrit les nerfs, leur redonne la santé et la vigueur. Il redonne l'énergie et la vitalité à la suite de l'effort et qui permet de jouir de la vie.



Evitez la Grippe Espagnole Créez la Force de Résistance grâce à la Father John's Medicine

Si vous vous sentez fatigué, affaibli et maigrissant, vous ne devez pas négliger ces symptômes. Vous êtes en un véritable et grand danger, parce que la grippe de cette maladie est particulièrement contagieuse et dans votre condition affaibli, si vous êtes communiqué, vous deviendrez sa facile victime.

Le préventif du bon sens est de commencer à prendre la "Father John's Medicine" immédiatement, parce que les purs éléments nutritifs qui renferme cet ancien et sain reconstituant du corps, sont facilement assimilés par l'organisme et se changent en énergie vitale et résistante; vous donnant la force de triompher du microbe de l'influenza. Le double effet laxatif de la "Father John's Medicine" expulse les impuretés.

Rappelez-vous que la "Father John's Medicine" n'est pas un stimulant. Elle est garantie exempte d'alcool ou de drogues dangereuses.

TAROL GUERIT
RHUMES
TOUX
BRONCHITES
COQUELUCHE
GRIPPE
EN VENTE PARTOUT
Dr. Ed. Morin & Cie. 1111, rue St-Jacques, Québec, Can.

W. J. FINN
COURTIER
BOURSE DE NEW-YORK
BOURSE DES MINES, TORONTO
BUREAU D'INTERMEDIATION
Fils directs avec New York et Toronto.
CHAMBRE 101
EDIFICIUM "TRANSPORTATION"
Tél. Main 2-210.

traire une vache, fut apostrophé par un passant patriote: — Jeune homme, pourquoi restez-vous à l'écurie? — C'est, parce qu'il n'y a pas de lait à l'avant.

L'Allemagne aurait pu répondre: "Mais nous y procédons à l'évacuation de la France, et Dieu sait si nous nous hâtons!"

Piegmme britannique. Au début de la guerre, M. Henri Bourassa visitait placidement les avant-postes allemands!

Le "Devoir" se plaint que ses articles ne sont pas reproduits par la "Star". C'est probablement parce que la "Star" ne veut pas avoir de démêlés avec la censure.

Le "Nationalist" publiait hier, plusieurs articles dans un dialecte inconnu dans la bonne société. C'est probablement cela le patois entendu par lord Beaverbrook.

CE QUE L'ANGLETERRE A ACHETE AU CANADA

Pendant les douze derniers mois, les autorités britanniques ont acheté en Canada pour une valeur totale de \$96,000,000 de viande et de produits laitiers. Toutes ces substances alimentaires sont le produit des fermes canadiennes et ce sont donc les fermiers qui ont bénéficié de ces ventes. Un rapport à ce propos vient d'être reçu par le président de la Commission des Vivres du Canada venant de la section canadienne du Ministère des Vivres d'Angleterre. Le tableau qui suit donnera une idée de la valeur des achats:

	Valeur
Bacon et jambon	40,325,400
Boeuf congelé	18,637,850
Saindoux	280,250
Viande en conserves (militaire)	1,259,300
Viande en conserves (civile)	89,900
Total	59,210,800

AU BON MARCHÉ LETENDRE LIMITEE
625 RUE STE-CATHERINE EST

Bel Assortiment de Jupons pour Dames
Très bel assortiment dans les jupons en satin, jersey et near silk, solis modèles et très belles nuances vieux rose, vert, violet, et noir. Ils sont garnis d'un large volant par plus ce qui donne un très bel effet; les ceintures sont élastiques. Nous les avons dans toutes les longueurs, 36 à 42. Prix variant de 1.98, 2.25 et 3.50

Lingerie pour Dames
SOIE TAFFETAS CHIFFON de couleur, qualité tout soie, sans apprêt et donnant une bonne durée la soie en vogue pour costumes et robes, dans les teintes de Tête de nègre, Vert, myrte, Tabac, Copon, Gris pâle, Bleu-Marin, Marine Blue pâle, Rose pâle, Blanc ainsi que noir. 36 pouces largeur. Pour le prix spécial de la verge... 2.19

VELVETEEN de couleur, fini chiffon, dans un bon assortiment de nuances demandées, très employé pour robes, garnitures et vêtements d'hommes, 22 pouces largeur. Pour le prix de la verge... 59.

SOIE PAILLETTE NOIRE, d'une belle qualité et pesante, d'un fini parfait et ne se froissant pas. Toujours en demande pour robes et blouses. 36 pouces largeur. Pour le prix de la verge... 1.98

Sous-vêtements pour Dames
SOUS-VETEMENTS en laine 4-coussais blanche tout laine, très pesant, tricoté par côtes, grands découpés, décolorés pour hommes. Prix, le morceau... 2.50 et 2.75

CHEMISES de nuit en bon coton blanc, pour hommes, collet bas, faites très amples, grands découpés. Prix, chacune... 1.50

CHAUSSETTES en cachemire blanc, tout laine. Grandeurs 10 1/2 seulement. Valeur 85 pour... 65

Carpettes
CARPETTES AXMINSTER. Fond fleché finies avec couleur rose ou bleue de chaque bout. Spécial, chacune... 3.50

Comptoir des Gants
GANTS en chevreau tan pour hommes, marque "Dent" qualité supérieure, pointures 6 1/2 à 8 1/2. Valeur de 2.50 pour... 2.00

"DOMINION RAYNSTERS"
Les Imperméables "Faits au Canada"

Distingués pour le Style, l'Ajustement et le Fini

La première chose que vous remarquez dans les "Dominion Raynsters" est leur magnifique apparence. Ils sont élégants et de toilette. Les styles sont nouveaux et de bon goût. Les manteaux sont taillés dans les lignes gracieuses. Ils tombent bien. Ils s'ajustent.

Quand vous les examinez attentivement vous constatez comme ils sont bien finis — mêmes les coutures sont imperméables.

Ajoutez à toutes ces séduisantes caractéristiques le fait que les "DOMINION RAYNSTERS" ne sont pas seulement à l'épreuve des averse, mais absolument imperméables et vous avez le Pardessus d'Automne idéal pour porter tous les jours.

Les meilleurs magasins qui vendent des habits d'hommes, de femmes et d'enfants vendent aussi les Dominion Raynsters. Demandez à voir les nouveaux styles et l'étiquette de garantie de la plus vieille compagnie de Caoutchouc du Canada.

Canadian Consolidated Rubber Co., Limited
Fabricants d'imperméables, chaussures en caoutchouc, Pardessus, Pneus Dominion pour automobiles, motocyclettes et bicycles, Articles pour Pharmaciens, Semeilles Rinx, Courroies, Boyaux et Bourrellets.

Siège social: MONTREAL
28 Succursales par tout le Canada

AUTOMOBILES
Assurance couvrant contre l'Incendie, l'Explosion, le Vol, le Transport, la Responsabilité Publique, la Collision et les Dommages Matériels à autrui, VIE, BRIS DE GLACES, Accidents, Maladies, Attelages, Vol, Responsabilité de Patrons et Publique, Garantie de Contrats, Cautionnements Judiciaires, FIDELITE DES EMPLOYES.

LA PREVOYANCE
189, rue Saint-Jacques, Montréal, Tél. Main 1626
J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.
1461 1905

MAGASIN FERMÉ AUJOURD'HUI JOUR D'ACTIONS DE GRACES ALMY'S

CENTRE AMERICAIN D'HYDRO-AVIONS

L'aviation américaine a accumulé, en France un tel nombre d'hydro-avions qu'il y en a toujours de garde sur la mer.

LEUR BUT : VAINCRE

Un journal français fait comment le tableau d'une station d'hydroavions:

Depuis le début de la guerre, l'aéronautique maritime française avait installé dans ce port un petit poste d'hydroavions destinés à faire la chasse aux sous-marins. Avec des moyens limités dans des circonstances difficiles, nos hydroavions n'ont jamais cessé de rendre aux chefs de la guerre sous-marine tous les services qu'ils attendaient d'eux.

Les Américains sont entrés en campagne: rapidement ils ont évalué l'importance stratégique de cette base dans cette région où les sous-marins n'avaient jamais cessé de harceler les barques de pêche et les cargos. Là où nous avions installé que deux hangars, ils en ont aussitôt monté six; au lieu d'un petit poste d'hydroavions, à l'effectif restreint, ils ont créé un centre important d'aéronautique maritime.

Dès qu'on a franchi la passerelle légère qui relie aux quais du port le centre, isolé dans son île, on demeure stupéfait de l'abondance et du luxe de matériel et de personnel que nos alliés ont accumulés dans ce cadre.

Par delà les Bessonneaux régulièrement alignés, des barques légères, solides et confortables, des tentes-abris, des garages d'auto sont plantés avec symétrie. Rien dans cette installation, ne respire le provisoire. Les installations aéronautiques ont coutume de nous donner l'impression. Depuis l'éclairage électrique jusqu'au cabinet du docteur-dentiste, en passant par l'atelier de réparations des véhicules et par la suite à des munitions aménagées avec autant de précautions que sur un terrain d'aviation de la Somme. L'aviation américaine a installé ses quartiers dans ce centre en vue d'y faire la guerre tout le temps que les circonstances l'exigeront.

Nous sommes bien loin du "débrouillage" si cher aux premières années de notre aviation militaire. Tout a été cherché, calculé et trouvé. Les chambres des hommes, claires et aérées, se suivent comme dans la plus moderne de nos casernes. Un vaste réfectoire, dont chacune des grandes tables est garnie d'écuelles et de verres de salières, a été aménagé de fond en comble. Et au milieu du fracas des moteurs Hispano-Suiza, qui tourment au banc d'essai ou au ras de l'eau, les sentinelles vêtues de bleu-marine et chaussées de guêtres blanches montent la garde avec autant de conscience que sur un terrain d'aviation du front.

Le matériel d'aviation qui a été mis à la disposition de ce centre est plus abondant et plus perfectionné qu'en aucune station d'hydroavions de nos côtes. Pour exercer une surveillance efficace sur la navigation sous-marine, pour relever les mines et pour protéger perpétuellement les convois, l'aviation américaine a accumulé dans ses hangars un nombre tel d'hydroavions que, de l'aurore à la tombée de la nuit, les appareils survolent la mer sans relâche.

Enfin, du quel par les griffes robustes d'une grue qui les met à l'eau, les hydroavions glissent lentement à la surface de la baie avant de décoller dans un torrent d'écume tumultueuse. Munis de l'armement le plus moderne, emportant à bord une installation complète de T. S. F. qui les laisse en relation constante avec le poste principal qu'ils ont installé à terre, les hydroavions partent par groupes effectuer des patrouilles de plusieurs heures en pleine mer. Dans un travail périlleux, sur les zones vides de tout navire, loin de tout secours humain à espérer en cas d'accident, l'entraîne et le courage des aviateurs américains ne se démentent jamais. Les équipages exécutent leur tâche avec une conscience et un dévouement qui font l'admiration de tous leurs frères d'armes des centres d'hydroavions français.

Quand la patrouille est finie, les hydroavions rentrent au port. A peine ont-ils amarré dans la baie qu'une flottille de vedettes automobiles vient les chercher pour les remorquer. Bientôt, ils sont à nouveau hissés sur le quai, où une équipe de manoeuvres les roule dans les hangars, tandis que des escouades de mécaniciens spécialistes se précipitent à revoir avant toute nouvelle sortie les câbles et les moteurs.

Pour obtenir le meilleur rendement...

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte-Tout
Signature de *Chas. H. Fletcher*

LE MONUMENT A DOLLARD

Quelques mots de chacune des trois maquettes qui ont été primées.

Symboles

Nous donnons aujourd'hui la reproduction la plus exacte possible des trois maquettes qui ont remporté les trois premiers prix du concours pour le monument Dollard des Ormeaux.

D'abord nous voyons le premier prix remporté par le sculpteur Laliberté.

Son Dollard a le geste chevaleresque, héroïque. Il semble inspiré par cette idée de patrie que lui montre du doigt la Victoire qui l'abrite d'un pli de son manteau. Un compagnon est tombé à ses pieds; il lui fait une barrière de sa jambe qui se cambre l'après qu'il tient de sa main droite commence le geste de frapper dur et ferme tous ceux qui viendront, qu'ils soient cent ou mille.

Cette tête que nous voyons en

haut du monument est peut-être la Nouvelle-France pour laquelle il se bat.

Le deuxième prix est remporté par M. Vermaere.

Ce sculpteur ne nous a pas donné l'idée d'un Dollard sauvant la patrie. Le voir ainsi expirer dans les bras d'une femme tenant le drapeau de la France donne plutôt l'idée

d'une fin héroïque, d'une mort glorieuse, d'un grand geste qui semble beau mais inutile.

Il semble amplifié par celui de détresse qu'a cette femme à genoux tenant un enfant dans ses bras et qu'elle montre suppliante au héros qui tombe.

C'est une belle mort... ce n'est pas l'idée de la victoire qui a sauvé le pays de l'invasion des Sauvages, à une époque tragique.

J'aime mieux le symbole d'Henri Hébert. Il est celui d'un héros résolu qui ne veut pas que l'ennemi passe le long-Sault pour arriver à Montréal. On ne passe pas avec lui. Son épée parle quoique le bras qui la tient se dérobe un peu gourd et un peu recroquevillé.

Les ailes de la Victoire qui abritent le geste de Dollard sont fantasmagoriques de forme. On dirait des plumes d'autruche. Cette femme en parait désemparée. J'aurais mieux aimé la voir penchée, attentive, consolatrice, maternelle.

Ces trois monuments ont un mérite rare: ils montrent un progrès immense vers le symbole qui est l'âme de la sculpture.

E. C.



Au centre, la maquette du monument Dollard, du sculpteur Laliberté, premier prix du concours. — A droite, la maquette de M. Henri Hébert, troisième prix. — A gauche, celle de M. Vermaere, deuxième prix.

UN TERRIBLE HOLOGAUSTE

Au-delà de 300 personnes perdent la vie dans un feu de forêt qui a ravagé le Minnesota.

9 villages détruits

(Presse Canadienne)

DULUTH, MINN., 14. — Plus de cinq cents personnes ont été brûlées à mort dans un feu de forêt qui a balayé le nord du Minnesota, de Moose Lake à Ashland. Les pertes se chiffrent par millions. Des centaines de foyers ont été détruits. Douze mille réfugiés, qui ont fui le district dévasté, sont arrivés, dans notre ville.

Les cadavres de soixante-quinze victimes reposent dans les morgues de Duluth. Des centaines gisent encore le long des routes où ils sont tombés quand ils ont été enveloppés par les flammes.

Les douze mille réfugiés sont hébergés dans les hôpitaux, les églises, les écoles, les maisons privées et la caserne. Les médecins et les gardes-malades de la ville et des environs leur administrent les soins exigés par leurs conditions et tous les hommes disponibles de la ville ont été mobilisés pour aller éteindre le feu qui est sous contrôle.

On rapporte que cet holocauste résulte du travail d'agents ennemis. On n'a pu avoir encore la confirmation de cette rumeur mais des incendiaires ont été pris dans un port local quand le feu à Duluth et à Superior faisait rage. Après M. E. J. Longrow, chef des pompiers.

Des rapports arrivés ici par courrier disent que l'élément destructeur se propage mais dans la plupart des cas la furie des flammes va diminuant. Duluth et Superior sont maintenant hors de danger. Virginia est sauvée et Brainerd n'a pas encore été touché. Cependant, cette dernière ville est menacée.

Le plus grand nombre de pertes de vies et les grands dommages ont été enregistrés dans la région de Cloquet où quantité de villes ont été détruites et toutes les fermes, violemment ravagées.

Cloquet, Broost, Brevator, Corona, Adolph, Thompson, Arnold, Moose Lake et Wright ont été détruits. Le feu a fait rage pendant 36 heures.

300 MORTS AUTOUR DE MOOSE LAKE
MOOSE LAKE, Minn., 14. — L'adjoint général Rhinow, de St-Paul, qui est chargé de surveiller les travaux de secours, dit que plus de 300 personnes ont péri dans le district de Moose Lake. 400 corbeaux ont été demandés par l'adjoint général pour les distribuer.

Lord Richard Nevill et le capitaine Ridley sont partis ce matin pour Washington.

Lady Maud est restée à Cartierville où le duc est après d'elle.

A la famille royale du duc de Devonshire la PATRIE offre l'expression respectueuse de ses profondes condoléances.

LES BOCHES SUR LES COTES DE FLANDRE
(Presse Canadienne)
LONDRES, 14. — Il paraît que les Allemands ne cherchent même plus à employer la côte de Flandre pour tenter aucune opération navale. Ils ont enlevé de ces bases leurs navires et même leurs hydroavions. L'entrée du port d'Os tende a été bloquée par les Allemands et il est probable qu'ils vont faire la même chose à Zeebrugge.

MORT DU CAPITAINE MAC INTOSH

Le gendre du gouverneur-général du Canada succombe à Washington.

Deuil Cruel

OTTAWA, 14. — Le gendre du gouverneur général du Canada, le capitaine Angus Macintosh est mort à Washington de la grippe espagnole, hier après-midi.

Cette mort laisse un vide dans un nombreux cercle d'amis à Ottawa où sa gentillesse et son affabilité s'attiraient la sympathie. Il a succombé en quelques jours à la pneumonie. Comme il avait été atteint d'une balle dans les poumons lors de la fameuse bataille de Mons, il était naturellement sujet à la pneumonie et après avoir lutté courageusement contre la maladie, il mourut, loin de ses amis, loin de sa femme Lady Maud, Cavendish qu'il avait épousée il y a à peine un an.

Son Excellence le duc de Devonshire est arrivé à Cartierville, ce matin, pour être auprès de sa fille Lady Maud frappée à bout de bras par la pneumonie. Elle avait eu, comme elle le dit elle-même, une attaque de la grippe espagnole. Elle était à peine âgée de trente ans et avec lui disparaît l'héritier direct et unique de la fameuse carte de visite des Macintosh.

Il vient d'abord au Canada comme aide-de-camp du duc de Connaught, en 1915. Il épousa en novembre 1917 la fille aînée du duc et il venait d'avoir de Lady Maud une fille. Il y a quelques semaines seulement.

Sa mort sera ressentie dans tout le Canada où il s'était fait connaître dans ses voyages grâce à son caractère aimable, à sa jovialité et à sa bonté.

Il était attaché depuis neuf mois à l'ambassade anglaise à Washington et, après la naissance de sa fille, il était retourné, le 3 octobre, dans la capitale américaine. Il y tomba malade peu après son arrivée.

Lord Richard Nevill et le capitaine Ridley sont partis ce matin pour Washington.

Lady Maud est restée à Cartierville où le duc est après d'elle.

A la famille royale du duc de Devonshire la PATRIE offre l'expression respectueuse de ses profondes condoléances.

LES BOCHES SUR LES COTES DE FLANDRE
(Presse Canadienne)
LONDRES, 14. — Il paraît que les Allemands ne cherchent même plus à employer la côte de Flandre pour tenter aucune opération navale. Ils ont enlevé de ces bases leurs navires et même leurs hydroavions. L'entrée du port d'Os tende a été bloquée par les Allemands et il est probable qu'ils vont faire la même chose à Zeebrugge.

FORTE SECOURS SISMIQUE

Elle occasionne des ravages et la mort de 150 personnes à Porto-Rico.

Rayon étendu

(Presse Canadienne)

SAN JUAN DE PORTO RICO, 13. — Cent cinquante personnes ont péri du la vie dans le tremblement de terre qui a eu lieu à Porto Rico, d'après l'estime fait par le gouverneur Yager aujourd'hui. Presque toutes les villes de l'île font rapport que des dommages considérables ont été causés aux propriétés et qu'il y a eu pertes de vie et de biens.

On a aussi des rapports de grands dommages causés à St-Domingue par le tremblement de terre.

L'ESPAGNE SE DEFEND

(Presse Canadienne)

MADRID, 14. — Le gouvernement espagnol a décidé de se servir immédiatement des navires allemands qui sont actuellement dans les ports espagnols comme équivalent du tonnage des navires espagnols torpillés par les sous-marins allemands.

MORT DE L'ABBE

J. A. BENOIT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

Lac Mégantic, 14. — M. le curé J. A. Benoit de Spaulding, est décédé samedi à l'hôpital Ste-Agnès de Lac Mégantic. Il est mort de la grippe espagnole.

tière obéissance de la part de ceux qui "veulent demeurer catholiques et qui craignent les justes jugements de Dieu et de l'Eglise." J'ai la plus entière confiance que ceux qui s'appliquent en observant les directions en entier tant à la lettre que dans l'esprit.

"Le digne, très-chers frères bien-aimés."

"M. E. FALLON, Evêque de London," London, Ontario, le 11 octobre 1918.

Quand Bébé était malade, en lui donna Castoria.
Quand elle était enfant, elle pleurait pour Castoria.
Quand elle devint demoiselle, elle s'attacha à Castoria.
Quand elle eut des enfants, elle leur donna Castoria.

PATRONS de la PATRIE



5511—Manteau pour jeune fille, 14-16-18 ans. Matériaux 3 yds 1/2 on 34 pour 16 ans.

COUPON PATRON NO 5511

Nom ...
Rue ...
Ville ...
Province ou Etat ...
Mesure du buste ...
De taille ...

Renvoier le coupon, écrit, vers très soigneusement et adresser avec le chèque, Département des Patrons à la PATRIE.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais le mensure, mentionnez seulement l'âge.

Dupuis Frères

NOS MAGASINS FERMENT A 4 HEURES P.M., TOUS LES JOURS JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Aidez à enrayer l'épidémie en faisant vos achats de bonne heure, le matin.

MAGASINS OUVERTS A 8 HEURES A.M.

Ne la manquez pas NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE D'ARTICLES POUR LA MAISON

Le sous-sol déborde d'occasions sans précédent, et il y aura des tables chargées d'aubaines par tout le magasin. Soyez ici à 8.30 a.m., à l'ouverture des portes.

BOTTINES POUR HOMMES

BOTTINES pour hommes, en veau nat, forme large Blucher ou forme moyenne Balmoral, semelle moyenne et talon en Neolin. Valeur de 6.00 la paire. Toutes les pointures. 4.95

300 paires de bottines pour garçons, pointure spéciale de 11 à 2 veau noir ou tan, célèbre marque Eagle semelle et talon en Neolin ou en cuir. Valeur de 5.00 pour le rez-de-chaussée. 3.95

PALETOTS

PALETOTS d'hiver pour garçons 4 à 7 ans, genre russe, demi ceinture, collet fermé au cou, doublure en 3.95

wool, très chaud. Valeur de 5.00 pour le rez-de-chaussée.

EPICERIE

Licence de la Commission des Vins 8-678.

TRES SPECIAL POUR MARDI

MEILLEUR RIZ PAT'NER 1.10

ORGE MONDE (Barley) régulier 10 29

SODA A LAVER 1.10

3 lbs pour 1.10

Avec commande d'épicerie, au sous-sol.

PARAPLUIES

PARAPLUIES, pour dames, grandeur 23 pouces, monture l'aragon, très bonne couverture, jolis manches assortis. Spécial 1.59

GANTS

GANTS EN CHAMOISSETTE, marque Acme, en blanc seulement, avec deux boutons-pression. Pointures 5 1/2 à 8. Spécial 59

BAS

BAS WORSTED noir à côtes larges, pour dames et enfants. Pointures 7 à 10. Spécial 49

LAINE

LAINE FINGERING CANADIENNE, en noir 2.89

blanc et gris. Régulier 3.00 la livre. Spécial. Au rez-de-chaussée.

BALAYEUSE MECANIQUE

BALAYEUSES MECANQUES, marque "La Diligente," bout fini nickel, bonne boîte en bois fini acajou et montée sur acier avec une bonne brosse en crin, roue en fer mayonnaise. Bonne valeur à 3.50. Très spéciale 1.98

—Au Troisième

SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS de laine par côté, élastique, aussi laine écaillée y compris dans ce lot une ligne à côtes élastique, nuance crème, envers soyeux, pesant moyen. Pointures 34 à 44. Valeurs jusqu'à 2.25 le morceau, pour la journée à 1.19

—Au Rez-de-chaussée

ARGENTERIE ET VERRE TAILLE

Sucriers, beurriers, plats à fourgers, corbeil à pain, plateaux à gâteaux, plats à marinades, jattes à biscuits, portecartres, plats à bonbons, plateaux à fruits, miroir pour la barbe, plateaux en bois, set pour le sucre et la crème, set à mayonnaise, plats à café, verres à vin, la douzaine. Valeurs jusqu'à 5.00. Pour une journée seulement, chaque morceau 2.96

—Au Premier

BOTTINES

75 paires de bottines pour demoiselles, en chevreau, cuir vert ou veau mat, hausse blanche en cuir mat ou en drap, semelle Goodyear, bout uni ou rapporté, marque McFarlane. Pointures 11 à 1. Valeurs de 4.00 et 5.00. Spécial pour mardi seulement, la paire 2.95

—Au Premier

GILETS-TRICOT

GILETS-TRICOT, pour dames, à côtes fines, garnis d'un large collet matelot, poignets et ceinture couleur gris, vieux rose, khaki et cardinal. Valeurs de 8.49 à 10.95 pour 6.98

—Au Premier

SOIE PAILETTE

SOIE PAILETTE ET DUCHESSE MESSALINE JAPONAISE, 36 pouces de largeur, deux jolies soies, pour blouses, robes et doublures, etc., etc., dans les couleurs désirées de bleu marine, tête de nègre, prune, vin, vert myrte, gris, rose, bleu Saxe, bleu ciel et noir. Régulier 2.25 la verge pour 1.69

CHEVIOTE

CHEVIOTE DIAGONAL TOUT LAINE, 54 pouces, bon matériel et très posant pour jupes, costumes et manteaux d'automne et d'hiver, dans toutes les couleurs de bleu marine, vert, tête de nègre, et noir. Valeur rég. 3.50 la verge. Mardi pour 2.49

—Au rez-de-chaussée.

MODISTE

Faites faire vos robes sur mesures par notre modiste d'expérience \$5.00 de façon en montant. Satisfaction garantie.

FOURRURES

Nous avons un assortiment complet de toutes les nouvelles fourrures et de tous les styles, étoles, écharpes, manchons et manteaux. Prix modérés.

Nous faisons toutes sortes de réparations de fourrure. au premier.

SPECIAL

CHEVAUX BERCAINS, en bois dur fini naturel, très forts sur bœufs plats. Tant que le lot dure 1.49

—au deuxième

CIGARES

CIGARES LA CHAMPAGNE, la fameuse marque Rég. 4.50. Boîte de 50 cigares, mardi. La boîte au rez-de-chaussée. 3.49

COUVREPIEDS

COUVREPIEDS RENAISSANCE, grande grandeur pour lit double, nouveau dessin fantaisie. Valeur actuelle 8.95

15.00 pour. Pas de commandes par poste ou téléphone. au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

447-449 St. CATHERINE EST